

Résultats définitifs de la session 2017

- Diplôme National du Brevet (DNB) -

- Académie de Grenoble -

89,5% des candidats grenoblois admis lors de la session de juin 2017 du DNB

⇒ 37 218 admis en 2017

Avec 41 566 candidats présents et 37 218 candidats admis, le taux de réussite au DNB atteint 89,5% à la session 2017 (contre 89,1% à la session 2016 soit +0,4 point).

En série générale le taux de réussite ne cesse d'augmenter depuis la session 2013 pour culminer à 91% à la session 2017 (+2,8 points par rapport à la session 2013 et +0,1 point par rapport à la session 2016).

A contrario dans la série professionnelle le taux de réussite chute à 76,7% pour la session 2017 soit - 6,2 points par rapport à la session 2016.

La tendance est la même au niveau national : (+4,2 points par rapport à 2013 et +0,9 point par rapport à 2016 dans la série générale et baisse du taux de réussite de 1,8 point dans la série professionnelle entre la session 2016 et 2017).

➤ Avec 37 543 candidats présents la série générale représente près de 90% du total.

Résultats du diplôme national du brevet par série -Session 2017 à 2013

		Session 2017				Session 2016	Session 2015	Session 2014	Session 2013
		Inscrits	Présents	Admis	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite
Académie de Grenoble	Générale	37 543	37 207	33 873	91,0%	89,9%	89,3%	88,7%	88,2%
	Professionnelle	4 611	4 359	3 345	76,7%	82,9%	78,0%	78,3%	75,4%
	Ensemble des séries	42 154	41 566	37 218	89,5%	89,1%	88,1%	87,6%	86,9%
France métropolitaine + DOM	Générale	748 086	739 019	663 966	89,8%	87,9%	87,2%	86,0%	85,7%
	Professionnelle	78 205	71 121	56 695	79,7%	81,5%	77,6%	78,7%	74,5%
	Ensemble des séries	826 291	810 140	720 661	89,0%	87,3%	86,4%	85,4%	84,7%

Contact :

SESPAG

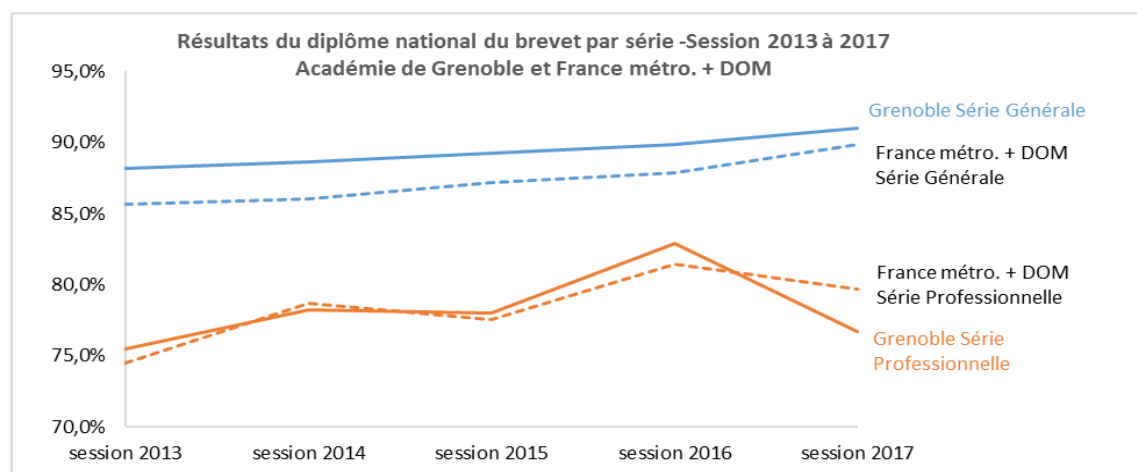
Service d'Etudes
Statistiques, de la
Performance et de
l'Analyse de Gestion

ce.sespag@ac-grenoble.fr
04.76.74.76.26

Réf : IF/N°2018-83

Source:

- Base Ministérielle
issue des applications
OCEAN et CYCLADES
Tous candidats ayant
présenté au moins une
épreuve.



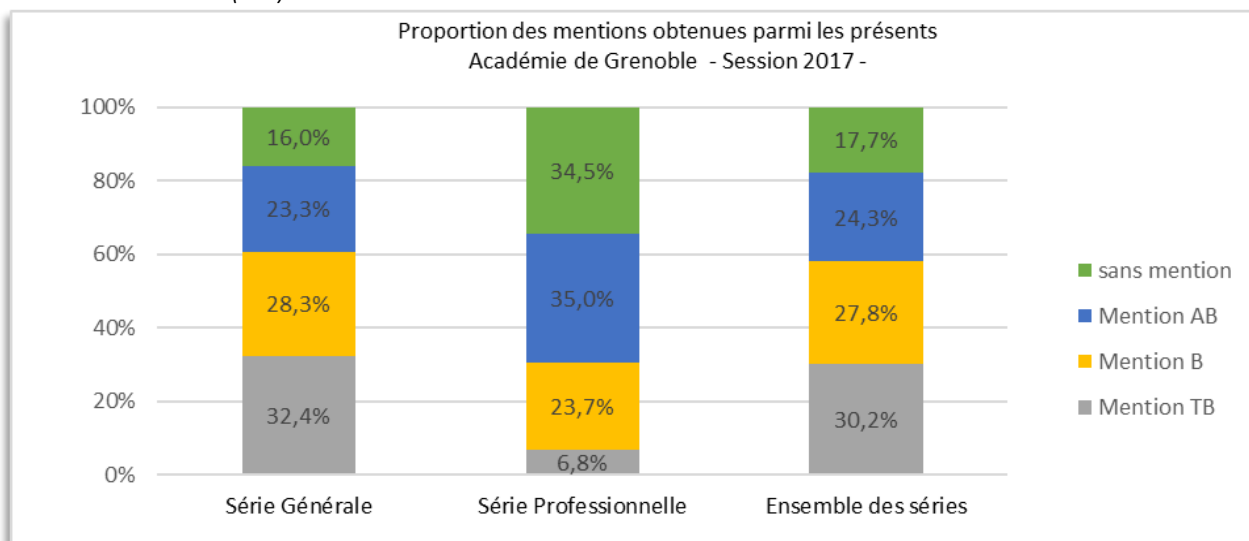
Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Résultats du diplôme national du brevet par série et mention - Session 2017 -

Académie de grenoble

Série du brevet	Présents	Admis	Mention TB	Mention B	Mention AB	Sans mention	refusé
Série Générale	37 207	33 873	10 990	9 563	7 890	5 430	3 334
Série Professionnelle	4 359	3 345	228	793	1 170	1 154	1 014
Ensemble des séries	41 566	37 218	11 218	10 356	9 060	6 584	4 348

Sources : MENESR-DEPP (BCP)



Sources : MENESR-DEPP (BCP)

A la session 2017 plus de 84% des admis obtiennent une mention en série générale.

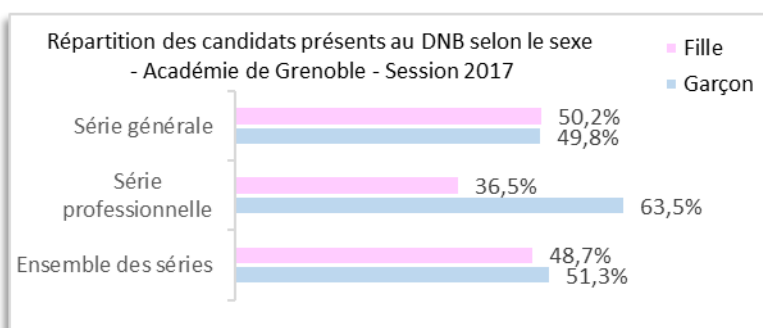
En série professionnelle près deux tiers des candidats admis ont obtenu une mention.

La mention la plus fréquemment obtenue est la mention très bien en série générale (32,4% des admis contre 28,3% pour la mention bien et 23,3% pour la mention assez bien).

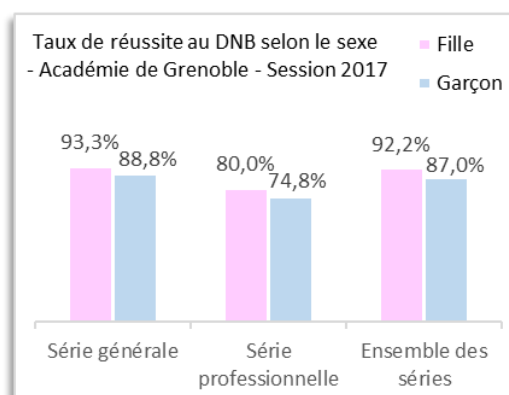
En revanche en série professionnelle les proportions sont inversées avec 35% de mentions assez bien, 23,7% de mentions bien et 6,8% de mentions très bien parmi les admis. On constate que la proportion d'admis sans mention en série professionnelle est 2 fois plus élevée qu'en série générale.

Résultats du diplôme national du brevet par série et sexe - Session 2017 -

Académie de Grenoble



Sources : MENESR-DEPP (BCP)



Les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à se présenter au DNB sur l'ensemble des séries : 48,7% contre 51,3% de garçons. Elles sont plus nombreuses en série générale (50,2% du total), mais ne représentent qu'un tiers des candidats présents en série professionnelle. Quelle que soit la série présentée les filles ont un taux de réussite supérieur à celui des garçons : 93,3% en série générale (88,8% pour les garçons) ; 80% de taux de réussite en série professionnelle (74,8% pour les garçons).

Résultats du diplôme national du brevet par série et âge - Session 2017 - Académie de Grenoble

Age*	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
14 ans et moins	4,3%	98,9%	0,1%	100,0%	4,0%	98,9%
15 ans	87,2%	93,2%	42,3%	81,4%	83,1%	92,6%
16 ans et plus	8,5%	71,0%	57,6%	73,6%	12,9%	72,0%
Ensemble des séries	100,0%	91,0%	100,058%	76,7%	100,0%	89,5%

Sources : MENESR-DEPP (BCP)

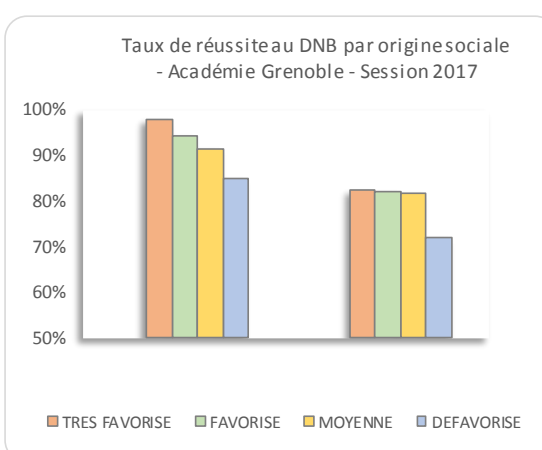
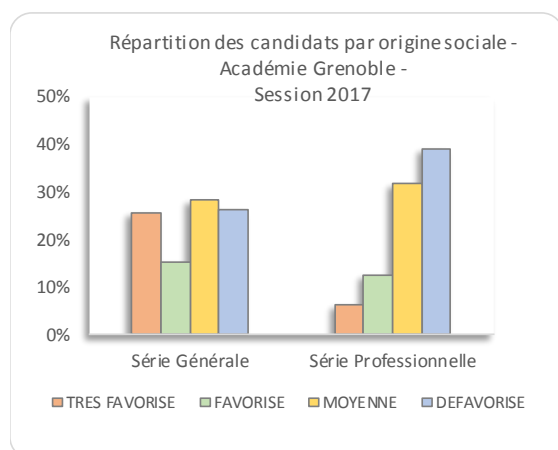
Age*: âge du candidat l'année civile de la session 2017 soit un candidat né entre 1er janvier et le 31 décembre 2002
En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

➤ Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle.
87,2% des admis en série générale ont l'âge théorique de passage du DNB soit 15 ans.
En revanche, en série professionnelle, du fait de parcours plus longs, près de 6 candidats sur 10 ont 16 ans ou plus (57,6%). Les candidats les plus jeunes réussissent généralement mieux. La quasi-totalité des candidats en avance est reçue, contre 7 sur 10 parmi les candidats ayant un an de retard.

Résultats du diplôme national du brevet par série et origine sociale - Session 2017 - Académie de Grenoble

Origines Sociales	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
TRES FAVORISE	25,8%	98,0%	6,5%	82,6%	24,1%	97,5%
FAVORISE	15,3%	94,3%	12,4%	82,2%	15,1%	93,3%
MOYENNE	28,3%	91,3%	31,9%	81,7%	28,6%	90,2%
DEFAVORISE	26,5%	84,8%	39,1%	72,1%	27,6%	82,9%
NON RENSEIGNE	4,1%	81,9%	10,0%	71,7%	4,6%	79,7%
Total général	100,0%	91,0%	100,0%	76,7%	100,0%	89,5%

Sources : MENESR-DEPP (BCP)



Sources : MENESR-DEPP (BCP)

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée réussissent mieux que les autres candidats.

Sur l'ensemble des séries, l'écart entre le taux de réussite des candidats très favorisés et des candidats défavorisés est de plus de 14 points.

CHAMP ET DEFINITION :

DNB : Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Champ : Tous les candidats présents à l'examen du DNB en 2017. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, en formation continue, en formation à distance ou candidat individuel.

Taux de réussite : Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance, dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

Présent : Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

L'origine sociale est construite à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;

- favorisée : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;

- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;

- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2017, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 2002. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 2002, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 2002. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

➤ **Les épreuves et le système de notation du diplôme national du brevet ont été totalement modifiés pour la session 2017.**

Les principales nouveautés du DNB session 2017

* L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB

* La physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie sont désormais évaluées lors d'une épreuve terminale.

* 8 heures d'épreuves écrites contre 7 heures précédemment.

* Une épreuve orale portant sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou de l'un des parcours (Education artistique et culturelle, Avenir et citoyen).